Image not found or type unknown

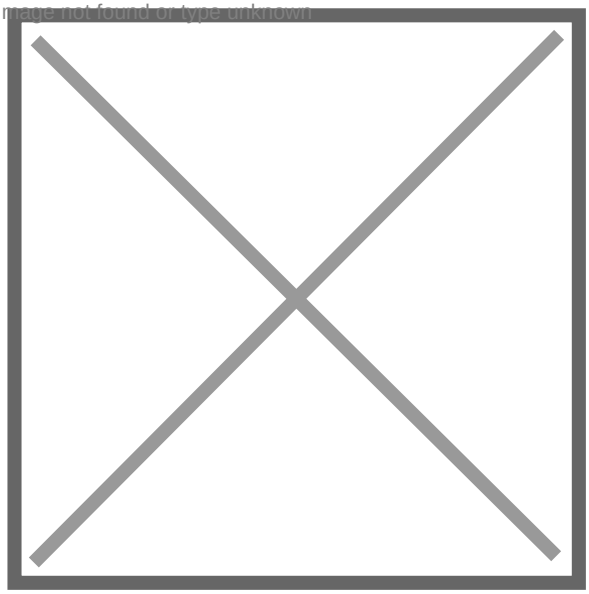

Problème mutuelle lmde et acs

Par **bmn176**, le **06/02/2014** à **07:16**

Bonjour !

Je suis face a un problème avec la LMDE.je suis étudiante.
En septembre je souscris a un contrat de complémentaire santé auprès de la LMDE, pour 225 euros l'année, prélevés en 10 mensualités. En meme temps je fais une demande d'ACS afin de réduire le coût de la complémentaire santé. En octobre la Lmde prélevé 22,50 euros comme prévu. Au mois decembre je reçois une réponse pour la demande d'arcs qui est favorable, et comprend deux chèques de 200 euros chacun(un pour moi, et un pour mon mari). Nous les remettons a l'agence de la LMDE et min mari souscrit au meme contrat que le mien ce jour la. Nos frais de santé reviennent donc a 450 euros annuel, moins les 400 euros d'acs. Nous aurions donc eu a payer 50 euros . la LMDE ayant déjà prélever deux fois 22,5 euros nous aurions du n'avoir plus rien a payer.

Seulement au début du mois de janvier je reçois un courrier de leur part me disant quil reste 49 euros a payer encore alors que nous avons déjà payé en tout 67,50 (ils devraient nous rembourser 17,5 euros) Pensant quil s'agit dune erreur de calcul je vais les voir pour qu'ils la corrigent car ils ont prévu de faire plusieurs prélèvements de 7,02 euros.dans leur courrier il est écrit que nous avons payer 400 euros alors que nous avons payer 467 euros. Selon eux c'est normal que nous nous retrouvons a payer plus que prévu (516 euros alors que nous avons souscrit pour 450).
Le responsable nous dit que les frais déjà règles ne seront pas remboursés et qu'ils vont prélever pendant plusieurs mois encore 7,02euro.
Trouvez vous cela normal? Avez vous déjà eu ce problème et comment avez vous fait?

Merci pour vos réponses

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés